

## AVIS D'APPEL D'OFFRES

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° DCNMP/.../T/2022-2023 POUR L'EXECUTION POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE PARACHEVEMENT DES SALLES DE CLASSE DES ECOFO ET POST FONDAMANTAL DE LA COMMUNE KABEZI**

- Date de publication : 25/08/2022
- Date d'ouverture des offres : 13/09/2022.

### **Objet**

1. La commune Kabezi, invite par le présent avis d'appel d'offres national ouvert, les soumissionnaires admis à concourir à présenter leurs offres sous pli fermé, pour le parachèvement des salles de classe des ECOFO et post fondamental de la commune Kabezi

### **2. Financement du marché**

Le marché est financé à 100% par le Fonds National d'Investissement Communal « FONIC » sur financement mis à sa disposition par l'Etat Burundais, exercice 2021-2022 pour l'exécution des projets socio-économique et communautaire.

### **Allotissement et délais**

3. Les travaux prévus dans le cadre de ce marché sont constitués de 4 lots détaillés comme suit :

- **Lot1** : ECOFO GAKUNGWE, ECOFO Michaela, ECOFO Nyamugari, Lycée communal Nyamugari, ECOFOF Gaza et ECOFO Migera
- **Lot 2** : ECOFO KABEZI II, ECOFO KABEZI III, ECOFO Gitenga et Lycée Gitenga, ECOFO Mwaza
- **Lot3** : ECOFO Masama II, ECOFO Cumba, Lycée Masama, ECOFO Mutumba et Lycée Mutumba
- **Lot4** : ECOFO Rugembe, ECOFO Gaseru I, Ecofo Gaseru II, Lycée communal Gaseru, ECOFO Nyamuzi I, II, III et ECOFO Irtyazo

Le marché sera exécuté sur toutes les Collines de la commune Kabezi.

4. *Tous les travaux sont à réaliser dans un délai de trois (03) mois calendriers au maximum.*

**NB :** Un soumissionnaire peut présenter son offre à tous les lots mais ne peut être attributaire que pour un seul lot.

### **Conditions de participation**

5. La participation au marché est ouverte, à égalité de conditions, à toutes les personnes physiques et morales et possédant les capacités techniques, juridiques et financières nécessaires à l'exécution du marché.
6. Ne peut participer à l'appel d'offres tout soumissionnaire concerné par l'inéligibilité énumérée à l'article 161 de la loi n° 1/04 du 29/01/2018 portant Code des Marchés publics.

### **Consultation et acquisition du dossier d'appel d'offres**

7. Le dossier d'Appel d'Offres peut être consulté au secrétariat de la commune Kabezi.
8. Il peut être obtenu par les soumissionnaires à l'adresse indiquée ci-dessus moyennant paiement d'un montant non remboursable de cent mille Francs Burundi (100.000 BIF), dont 50 000 BIF sera versée sur le sous-compte des recettes non fiscales de l'Etat n° 1101/001.04 ouvert à la Banque de la République du Burundi et 50 000 BIF sur le compte de la commune KABEZI N° 26175 ouvert à la **COOPEC KANYOSHA**
9. Toute question concernant le présent dossier d'appel d'offres doit être adressée par écrit à l'Administrateur de la commune Kabezi, en mentionnant la référence de la publication, au moins dix (10) jours calendaires avant la date limite de dépôt des offres figurant au point 12 ci-dessous. Le Maître d'Ouvrage répondra par courrier ou courrier électronique à toute demande d'éclaircissements relatifs au Dossier d'Appel d'Offres, qu'il aura reçue au plus tard dans les cinq (05) jours calendaires précédant la date limite de dépôt des offres.

### **Visite du site des travaux.**

10. Une visite guidée des sites des travaux sera organisée **du 1/9 au 2/9/2022**. La rencontre est fixée au chef-lieu de la commune KABEZI.

### **Présentation et date-limite de dépôt des offres**

11. Les offres devront comprendre une garantie bancaire (ou toute autre institution financière) de soumission d'un montant de :
  - **Un million deux cent cinquante mille francs burundais (1 250 000 Frs bu) pour Lot 1**
  - **Un million quatre cent mille francs burundais (1 400 000 Frs bu) pour Lot 2**
  - **Un million trois cent mille francs burundais (1 300 000 Frs bu) pour Lot 3**

- **Un million deux cent mille francs burundais (1 200 000 Frs bu) pour Lot 4**

12. Les offres devront être déposées au secrétariat de la commune KABEZI au plus tard le 13/9/2022 à 10 heures précises. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées. L'offre doit être paginée, paraphée et comprendre une table des matières.

**Séance d'ouverture des offres**

13. Les offres seront ouvertes en présence des soumissionnaires qui souhaitent être présents à l'ouverture ou de leurs représentants dans la salle des réunions de la commune Kabezi, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants qui le souhaitent, le 13/9/2022 à partir de 10 heures 30 minutes.

Conformément à l'article 22, alinéa 9 du Code des Marchés Publics révisé, un cadre requis par l'Autorité Contractante auprès de la DNCMP peut assister à la séance d'ouverture des offres. Il dresse un rapport du déroulement de la séance et donne copie à l'Autorité Contractante. Il ne signe pas sur le procès-verbal d'ouverture des offres.

Un procès-verbal d'ouverture des offres doit être contresigné par tous les membres de la sous-commission d'ouverture.

**Validité des offres**

14. Les offres demeureront valables pendant une période de 90 jours calendriers à compter de la date-limite d'ouverture des offres.

**Critères de qualification.**

15. Les exigences en matière de qualifications sont indiquées dans les DPAO et à la Section II du présent dossier d'appel d'offres.

Fait à Kabezi, le 19/08/2022.

**L'Administrateur de la commune Kabezi**

**Mme Espérance HABONIMANA**

